



N° D'IMPRIMÉ C68146688

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE



EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	03/04/2026	26107485

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE
Défavorable pour défaillances critiques

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ
03/04/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE
Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE	
N° D'AGRÉMENT :	S013C326
(9) RAISON SOCIALE :	CTA DES ESTROUBLANS
(3) COORDONNÉES :	20 AVENUE DE LONDRES ZI LES ESTROUBLANS 13127 VITROLLES Tél : 04.42.79.64.33

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR	
N° D'AGRÉMENT :	013C1506
SIGNATURE :	

IDENTIFICATION DU VÉHICULE		
(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1 ^{ère} mise en circulation
BC-321-GY (F)	20/03/2018	27/10/2010
Marque	Désignation commerciale	
PEUGEOT	207 ENT 16H90 PCF	
(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF3WA9HP0AT077024	N1	CTTE
Type/CNIT	Énergie	
WA9HP0/1	GO	
Document(s) présent(s)		
Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice		

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ
405943

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE	
PROCÈS-VERBAL N° :	DATE :
N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :	

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

Défaillances critiques :
 1.1.10.a.3. DISPOSITIF DE FREINAGE ASSISTÉ MÂTRE-CYLINDRE (SYSTÈMES HYDRAULIQUES) : Dispositif de freinage assisté ne fonctionnant pas
 1.1.13.a.3. GARNITURES OU PLAQUETTES DE FREINS : Usure excessive (marque minimale non visible) AVD
 5.2.3.d.3. PNEUMATIQUES : Corde visible ou endommagée AVG, AVD
 5.3.3.a.3. TUBES DE POUSSÉE, JAMBES DE FORCE, TRIANGLES ET BRAS DE SUSPENSION : Mauvaise attache d'un composant au châssis ou à l'essieu : risque de détachement ; stabilité directionnelle perturbée AVG

Défaillances majeures :
 0.1.1.d.2. PLAQUES D'IMMATRICULATION : Plaque non conforme AV, AR
 1.1.13.a.2. GARNITURES OU PLAQUETTES DE FREINS : Usure excessive (marque minimale atteinte) AVG
 3.2.1.c.2. ÉTAT DES VITRAGES : Vitrage dans un état inacceptable AVD
 3.3.1.a.2. MIROIRS OU DISPOSITIFS RÉTROVISEURS : Dispositif rétroviseur manquant ou fixé de manière non conforme aux exigences D
 3.3.1.b.2. MIROIRS OU DISPOSITIFS RÉTROVISEURS : Miroir ou dispositif inopérant, fortement endommagé ou mal fixé G, D
 4.1.1.b.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Système de projection fortement défectueux ou manquant AVG, AVD
 4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences AVG, AVD
 4.5.1.c.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE BROUILLARD AVANT ET ARRIÈRE) : Mauvaise fixation : très grand risque de détachement ou d'éblouissement AVD
 5.3.1.a.2. RESSORTS ET STABILISATEURS : Mauvaise attache des ressorts ou stabilisateurs au châssis ou à l'essieu AVG
 5.3.3.a.2. TUBES DE POUSSÉE, JAMBES DE FORCE, TRIANGLES ET BRAS DE SUSPENSION : Mauvaise attache d'un composant au châssis ou à l'essieu AVD
 6.1.4.a.2. PARE-CHOC, PROTECTION LATÉRALE ET DISPOSITIFS ANTI-ENCASTREMENT ARRIÈRE : Mauvaise fixation ou endommagement susceptible de causer des blessures en cas de contact AVG, AVD
 6.2.3.d.2. PORTES ET POIGNÉES DE PORTE : Portière détériorée susceptible de provoquer des blessures AVG
 6.2.5.a.2. SIÈGE CONDUCTEUR : Structure du siège défectueuse
 6.2.10.a.2. GARDE-BOUE, DISPOSITIFS ANTI-PROJECTIONS : Manquants, mal fixés ou gravement rouillés : risque de blessures, risque de chute ARD
 7.1.2.b.2. ÉTAT DES CEINTURES DE SÉCURITÉ ET DE LEURS BOUCLES : Ceinture de sécurité endommagée : coupure ou signes de distension AVG
 8.2.21.a.2. ÉQUIPEMENTS DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS À L'ÉCHAPPEMENT POUR MOTEUR À ALLUMAGE PAR COMPRESSION : L'équipement monté par le constructeur est manifestement absent, modifié ou défectueux

Défaillances mineures :

Attention, il existe une suite à cette page du procès-verbal

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT		ARRIÈRE	
	G	D	G	D
Ripage (-8 à +8 m/km) :		+21.9 m/km		
Dissymétrie suspension (≤ 30%) :		18 %		11 %
Forces verticales :		799 daN		474 daN
Frein de service				
Forces de freinage :	286 daN	277 daN	193 daN	196 daN
Déséquilibre (<20%) :	4 %		2 %	
Forces de freinage (efficacité) :	286 daN	277 daN	193 daN	196 daN
Taux d'efficacité global (≥50 %) :	74 %			
Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) :	22 %			
Émissions à l'échappement				
Opacité des fumées(0.51 m-1)	C2:0.14 m-1	C3:0.13 m-1	C4:0.12 m-1	Moyenne:0.13 m-1
Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :	-3.9 %		-4.0 %	
Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) :	-4.0 %		-4.0 %	



N° D'IMPRIMÉ C 68146689

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE



EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	03/04/2026	26107485

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE	(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ
Défavorable pour défaillances critiques	<u>Suite du procès-verbal</u>

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ
03/04/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE
Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE
N° D'AGRÈMENT : S013C326
(9) RAISON SOCIALE : CTA DES ESTROUBLANS
(3) COORDONNÉES : 20 AVENUE DE LONDRES ZI LES ESTROUBLANS 13127 VITROLLES Tél : 04.42.79.64.33

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR
N° D'AGRÈMENT : 013C1506
SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE		
(2) Immatriculation et pays BC-321-GY (F)	Date d'immatriculation 20/03/2018	Date de 1 ^{ère} mise en circulation 27/10/2010
Marque PEUGEOT	Désignation commerciale 207 ENT 16H90 PCF	
(1) N° dans la série du type (VIN) VF3WA9HP0AT077024	(5) Catégorie internationale N1	Genre CTTE
Type/CNIT WA9HP0/1	Énergie GO	
Document(s) présenté(s) Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice		

1.1.14.a.1. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour légèrement usé AVG, AVD
 2.7.1.a.1. RIPAGE : Ripage excessif
 3.3.1.b.1. MIROIRS OU DISPOSITIFS RÉTROVISEURS : Miroir ou dispositif légèrement endommagé ou mal fixé C
 4.5.1.b.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE BROUILLARD AVANT ET ARRIÈRE) : Glace légèrement défectueuse (pas d'influence sur la lumière émise) AVG
 4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant AVG, AVD
 5.3.2.c.1. AMORTISSEURS : Protection défectueuse ARD, ARG
 6.1.1.a.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Déformation mineure d'un longeron ou d'une traverse G
 6.1.8.a.1. SUPPORT DE MOTEUR : Anomalie de fixation
 6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé ARG
 6.2.3.c.1. PORTES ET POIGNÉES DE PORTE : Portière, charnières, serrures ou gâches détériorées AVG
 6.2.10.a.1. GARDE-BOUE, DISPOSITIFS ANTI-PROJECTIONS : Manquants, mal fixés ou gravement rouillés AVG

Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 : 01/08/2018 : 331168 km / 23/03/2022 : 366940 km / 30/10/2023 : 381726 km / 20/03/2024 : 391024 km / 20/03/2025 : 402087 km

Afin de faciliter les campagnes de rappel « graves », vos données de contact ont été collectées. Pour exercer vos droits d'accès, rectification ou suppression de vos données, veuillez consulter le site internet www.utac-otc.com, rubrique « infos pratiques ».
Attention ce procès-verbal contient 2 pages

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ
405943

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE
PROCÈS-VERBAL N° : _____ DATE : _____
N° D'AGRÈMENT DU CENTRE : _____

	MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES			
	AVANT		ARRIÈRE	
	G	D	G	D
Ripage (-8 à +8 m/km) :	+21.9 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%) :	18 %		11 %	
Forces verticales :	799 daN		474 daN	
Frein de service				
Forces de freinage :	286 daN	277 daN	193 daN	196 daN
Déséquilibre (<20%) :	4 %		2 %	
Forces de freinage (efficacité) :	286 daN	277 daN	193 daN	196 daN
Taux d'efficacité global (≥50 %) :	74 %			
Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) :	22 %			
Émissions à l'échappement				
Opacité des fumées(0.51 m-1)	C2:0.14 m-1	C3:0.13 m-1	C4:0.12 m-1	Moyenne:0.13 m-1
Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :	-3.9 %		-4.0 %	
Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) :	-4.0 %		-4.0 %	